



# CHALLENGE USCF ATHLETISME

03 AU 06 JUIN 2026 - SAINT MANDRIER SUR MER

CHALLENGE OUVERT AUX CHEMINOTS ET AYANTS DROIT EN SITUATION DE HANDICAP

CHEMINOTS





# CHALLENGE USCF ATHLETISME

03 AU 06 JUIN 2026 - SAINT MANDRIER SUR MER

## Informations Utiles

- **Lieu de la Compétition :**

Complexe sportif Léo Lagrange  
Avenue René Cassin, 83100 Toulon

- **Hébergement :**

Centre CCGPF "Le Vert Bois"  
Route Départementale 18  
83430 SAINT MANDRIER SUR MER

- **Prise en charge :**

Début de la prise en charge USCF : Mercredi 03 Juin 2026 à 18h00  
Fin de la Prise en charge USCF : Samedi 06 Juin 2026 à 08h00

Condition de Participation: Avoir participé au challenge du comité qualifiant pour ce challenge et être sélectionné par l'entraîneur du comité.

**Votre inscription sera validée définitivement après avoir **OBLIGATOIREMENT:****

- Fait votre demande d'inscription sur le challenge via le site internet USCF :

**Lien Site Internet**

- Réglé votre participation financière de 40€:

**Lien de Paiement Helloasso**

**Date Limite d'inscription: 25/04/2026**

L'USCF a mis en place 2 tutoriels sur son site Internet afin de vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à les consulter aux liens ci-dessous:

 **Tuto: Comment s'inscrire à un challenge USCF/Comité**

 **Tuto: Bien préparer votre challenge**

Aucun régime alimentaire ne pourra être proposé (sauf avis médical)

**Accompagnateurs :** Les accompagnateurs ne sont ni acceptés, ni pris en charge par l'USCF.

### **Contacts :**

**Secrétaire orga : Kevin LEBEURRE**

directeur@uscf.fr - 07 71 10 40 29

**DTN ATHLETISME : Pascal JAILLETTE**

jaillettep@hotmail.fr- 06 50 10 32 68



# CHALLENGE USCF ATHLETISME

03 AU 06 JUIN 2026 - SAINT MANDRIER SUR MER



## Accueil des personnes en situation de handicap (PSH)

Le challenge est ouvert aux cheminots et ayants droit en situation de handicap, sous réserve des modalités suivantes :

- **Les personnes en situation de handicap peuvent participer :**
  - soit après qualification préalable par leur comité, lorsque la discipline concernée prévoit un système de qualification,
  - soit directement sur le challenge, lorsque celui-ci est organisé sous forme de rassemblement.
- Afin de garantir les meilleures conditions de participation, **toute personne en situation de handicap souhaitant participer est invitée à en informer impérativement le secrétaire organisateur en amont de l'évènement.**

Cette information préalable est indispensable pour permettre à l'USCF et aux organisateurs de :

- préparer les conditions de pratique sportive adaptées,
- anticiper les besoins en matière d'hébergement,
- organiser les transports,
- favoriser la prise d'une licence sportive conforme
- et assurer un accueil sécurisé et approprié tout au long du challenge.

**L'USCF s'engage à mettre en œuvre tous les moyens possibles, dans la limite de ses capacités, pour favoriser l'accueil et la participation des personnes en situation de handicap, en lien et avec le soutien de ses partenaires institutionnels :**

**la Fédération Française Handisport (FFH),**

**la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA).**





# CHALLENGE USCF

## ATHLETISME

03 AU 06 JUIN 2026 - SAINT MANDRIER SUR MER

### Programme prévisionnel (établi sous réserve de modification)

#### Mercredi 03 Juin 2026

- 18h00: Accueil des participants au village Vacances
- **DÉBUT DE PRISE EN CHARGE USCF**
- 19h30: Dîner
- 20h30: Réunion CTN + Vérification des documents obligatoires (Pass Carmillon + Licences en cours de validité)

#### Jeudi 04 Juin 2026

- 07h00 : Petit déjeuner
- 08h : Transfert sur le lieu de compétition en bus
- 09h00- 12h00 : Compétition
- 12h15 : Remise des récompenses de la matinée
- 12h30 : Repas au stade
- 14h - 17h00: Compétition
- 17h30 : Transfert vers le centre en BUS
- 19h00 : Réunion de la CT (si nécessaire)
- 19h30 : Remise des récompenses
- 20h : Dîner

#### Vendredi 05 Juin 2026

- 07h00 : Petit déjeuner
- 08h : Transfert sur le lieu de compétition en bus
- 09h00- 12h00 : Compétition
- 12h15 : Remise des récompenses de la matinée
- 12h30 : Repas au stade
- 14h - 17h00: Compétition
- 17h30 : Transfert vers le centre en BUS
- 19h00 : Réunion de la CT (si nécessaire)
- 19h30 : Remise des récompenses
- 20h : Dîner

#### Samedi 06 Juin 2026

- 06h00 : Petit déjeuner
- 06h45 : Départ du centre en bus pour la gare de Toulon
- 07h50 : Départ du Train en gare de Toulon
- **FIN DE PRISE EN CHARGE USCF**

*\*Les arrivées tardives et les départs anticipés ne sont plus admis sur un challenge.  
Tout départ anticipé sera soumis à facturation des prestations non prises.*

*Remboursement de la participation financière:*

- plus de 30 jours avant le début du challenge / non sélectionné par votre comité : remboursement à 100%
- moins de 30 jours avant le début du challenge: remboursement uniquement sur motif suivant: refus de CS, arrêt de travail, blessure ou motif familial impérieux et justifié.

*Si injustifié et/ou ne rentrant pas dans l'un de ces motifs: non remboursement de la PF et facturation globale de la prestation.*

*En cas de non règlement, la personne sera suspendue de toute activité USCF.*



# CHALLENGE USCF

## ATHLETISME

03 AU 06 JUIN 2026 - SAINT MANDRIER SUR MER

### ÉPREUVES DE LA COMPÉTITION

Modifiable par la CTN avant la compétition

**LE CHALLENGE SE DÉROULERA SELON LES RÈGLES USCF ET  
LES RÈGLES DE LA FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME**

**LES ATHLETES ONT DROIT DE FAIRE 3 ÉPREUVES  
INDIVIDUELLES, LE RELAIS 4X100, UNE ÉPREUVE MIXTE ET 1  
RELAIS MIXTE. SOIT MAXIMUM 6 ÉPREUVES.**



#### ÉPREUVES FÉMININES :

100 M  
200 M  
400 M  
800 M  
3000 M  
RELAIS 4 X 100 M  
SAUT EN LONGUEUR  
POIDS  
MARTEAU  
JAVELOT

#### ÉPREUVES MASCULINES :

100 M  
200 M  
400 M  
800 M  
1500 M  
5000 M  
10000 M  
400 M HAIES  
3000 M STEEPLE  
5000 M MARCHÉ  
RELAIS 4 X 100 M  
SAUT EN LONGUEUR  
TRIPLE-SAUT  
MARTEAU  
POIDS

#### ÉPREUVES MIXTES :

4 X 200 M  
MEDLEY  
DISQUE  
HAUTEUR



# CHALLENGE USCF ATHLETISME

03 AU 06 JUIN 2026 - SAINT MANDRIER SUR MER

## Instructions pour se rendre au centre CCGPF de Saint Mandrier depuis la Gare de Toulon

**1. MARCHEZ DE LA GARE JUSQU'AU PONTON TOULON - ENVIRON 15MN À PIED**

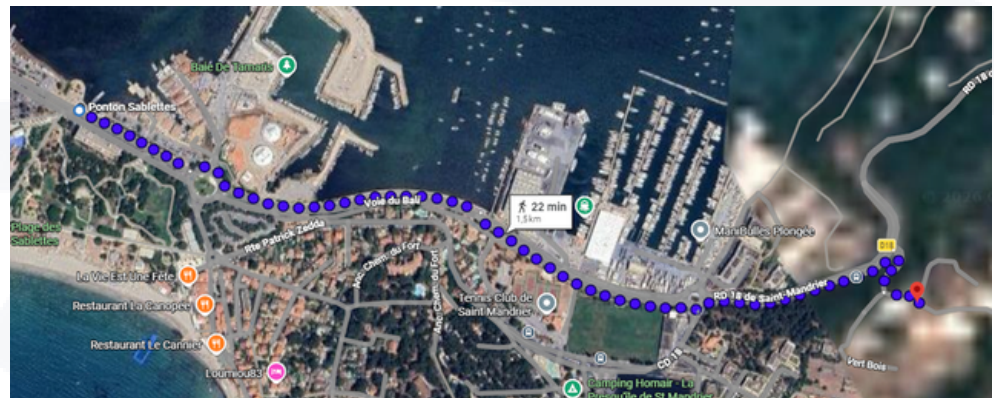


**2. PRENEZ LA NAVETTE MARITIME 18M EN DIRECTION DU PONTON DES SABLETTES - ENVIRON 25MN**



18M Toulon → Sablettes/Tamaris		Les + de la ligne
SEMAINE - du lundi au vendredi		<ul style="list-style-type: none"> <li>Relie les Sablettes, Tamaris au port de Toulon</li> <li>Correspondance avec la ligne U vers les Campus et la ligne 40 vers le téléphérique</li> <li>Liaison avec les lignes Base Navale (Préfecture Maritime)</li> </ul>
Ponton Toulon	06:00   06:30   07:00   07:30   08:00   08:30   09:00   09:30   10:00   10:30   11:05   11:35   12:15   12:40   13:15   13:45   14:15   14:45   15:15   15:45   16:15   16:45   17:15   17:25   17:45   18:15   18:45	
Ponton Tamaris	06:20   06:50   07:25   07:50   08:20   08:50   09:20   09:50   10:20   10:50   11:30   12:00   12:40   13:05   13:35   14:05   14:35   15:05   15:35   16:10   16:40   17:10   17:40   17:50   18:05   18:35   19:05	
Ponton Sablettes	06:35   07:05   07:35   08:05   08:35   09:05   09:35   10:05   10:35   11:05	
Ponton Toulon	19:15   19:45   20:15   20:45   21:15   21:45	
Ponton St Mandrier	19:35   20:05   20:35   21:05   21:35	
Ponton Sablettes	19:50   20:20   20:50	

**3. MARCHEZ DU PONTON DES SABLETTES JUSQU'AU CENTRE - ENVIRON 20MN À PIED**





Sonia,  
conductrice de train.

S'engager auprès de ceux  
qui se mettent au service  
des autres, c'est ça être  
assurément humain.



Assurément  
Humain

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181385440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 90 1 - APE 6512 Z - Siège social: 148, rue Anatole France 92300 Levallois-Perret. @Julien Magre

Vous souhaitez en savoir plus ?



Appelez le **0 970 809 809**  
(non surtaxé) du lundi  
au samedi de 8h à 20h



Connectez-vous sur  
[www.gmf.fr](http://www.gmf.fr) ou sur  
l'appli GMF Mobile